

Un réseau d'hébergement solidaire

Pour les exilés arrivant à Marseille

Vous êtes ému-e-s, choqué-e-s, en colère de voir des enfants, des adultes, des familles exilés dormir à la rue ? Vous aimeriez faire quelque chose ? Vous êtes déjà actifs ?

Venez participer à une rencontre pour en discuter et s'organiser, afin d'être plus efficaces :

mercredi 18 avril 2018, de 18h à 22h

au Théâtre de l'Œuvre : 1, rue mission de France 13001

Au programme :

- Cette rencontre sera l'occasion d'écouter les témoignages de personnes qui sont accueillies et qui accueillent, de s'informer sur les dispositifs actuels, et le cadre juridique de l'hébergement solidaire.
- Nous présenterons les outils à disposition dans plusieurs réseaux, et particulièrement un outil informatique commun pour mettre facilement et rapidement en contact les demandes et les offres d'hébergement dans le respect de chaque organisation.
- Un moment convivial clôturera cette rencontre par des échanges.
- ☞ Cette rencontre n'est **pas réservée** à celles et ceux qui peuvent accueillir chez eux, car l'accompagnement est tout aussi important ; il concerne les papiers, la santé, la nourriture, l'apprentissage de la langue, la culture ou les loisirs.

Vous pouvez agir dans l'une de ces 4 fonctions importantes :

- **Héberger** : L'hébergement est inconditionnel, c'est-à-dire qu'il peut concerner des personnes en attente de régularisation ; il est provisoire, pour un temps qui est à fixer à l'avance ; il peut se faire uniquement pendant les WE et/ou les vacances. Il ne vise pas à pallier les carences des pouvoirs publics, mais à les mettre devant leurs responsabilités fixées par la loi.
- **Accompagner** : Il s'agit d'aider ces personnes à mener à bien leurs démarches administratives en les accompagnant, physiquement et psychologiquement, dans ce qui apparaît souvent comme un labyrinthe.
- **Assurer des permanences** : On reçoit les personnes pour étudier leur situation administrative et leur faire des propositions les plus satisfaisantes possibles. Il est nécessaire de s'intéresser au droit et être prêt-e à se former aux bases.
- **Coordonner** les demandes et les offres d'hébergement. C'est un travail quotidien très important pour assurer la rapidité de réponses adaptées. Il est souhaitable d'avoir une équipe assez nombreuse afin de se relayer.

Si vous pensez participer, **vous pouvez vous signaler** en écrivant à contact@reseauhospitalite.org ou en envoyant un sms au 06 40 71 37 45.

☞ *Chacun apporte un « petit rien » à boire et à manger pour terminer par un moment convivial.*

Le Réseau Hospitalité vise à mettre en synergie les organisations et les personnes qui œuvrent à enraciner une culture en acte de l'hospitalité sans discrimination, dans nos villes et nos lieux de vie. Des commissions agissent dans ce sens : guides, hébergement, langue, juridique, santé, sensibilisation, communication. Il a notamment pour principes l'accueil inconditionnel, la réciprocité dans la relation accueillants/accueillis, et la responsabilisation des pouvoirs publics.